

Vecu de l'Enfant Camerounais Expose a la Violence Conjugale au Cameroun

Henriette Kepmegni, M.

I-Reach lab, département de psychologie du développement et du mal-développement, Département de psychologie,
Université de Yaoundé 1, Cameroun

Leonard Nguimfack, PhD

Laboratoire de psychologie du développement et du mal-développement,
Département de psychologie, Université de Yaoundé 1, Cameroun

[Doi:10.19044/esj.2023.v19n27p235](https://doi.org/10.19044/esj.2023.v19n27p235)

Submitted: 04 July 2023

Accepted: 24 September 2023

Published: 30 September 2023

Copyright 2023 Author(s)

Under Creative Commons CC-BY 4.0

OPEN ACCESS

Cite As:

Kepmegni H. & Nguimfack L. (2023). *Vecu de l'Enfant Camerounais Expose a la Violence Conjugale au Cameroun*. European Scientific Journal, ESJ, 19 (27), 235.

<https://doi.org/10.19044/esj.2023.v19n27p235>

Résumé

Au Cameroun, la violence conjugale est une réalité vécue par de nombreuses femmes au sein de leur foyer. Cette violence se déroule en présence des enfants qui sont témoins des coups, des injures et autres remarques désobligeantes et agressives entre parents. C'est dans ce sens que cet article s'intéresse au vécu des enfants exposés à la violence conjugale en contexte camerounais. Les données ont été collectées auprès de deux enfants exposés régulièrement exposés à la violence conjugale. Nous avons fait recours à l'analyse phénoménologique interprétative comme méthode de recherche. Ces données ont fait l'objet d'une analyse thématique de contenu. Les résultats obtenus révèlent que chez l'enfant camerounais exposé à la violence conjugale, le vécu est marqué par le sentiment de déprivation de la mère lorsque blessée, cette dernière doit être internée dans une structure sanitaire afin de suivre des soins. Ce qui génère de nombreuses inquiétudes chez lui. Ces enfants, face à la violence entre leurs parents, ont développé des émotions négatives telles que la peur, la tristesse, l'horreur et la honte vis-à-vis du comportement de leurs parents. Ces émotions les fragilisent et génèrent en eux une détresse psychologique qui va entraîner la dévalorisation de soi, l'altération du sentiment de sécurité et la perte d'estime de soi. Ce qui rend

compte de l'altération de la représentation de soi. Cet article implique de développer et de mettre en pratique des appuis trouvés dans l'environnement de l'enfant exposé à la violence conjugale, pour engager un processus de résilience.

Mots-clés: Vécu, violence conjugale, enfant, Camerounais

Life of the Cameroonian Child Exposed to Domestic Violence in Cameroon

Henriette Kepmegni, M.

I-Reach lab, département de psychologie du développement et du mal-développement, Département de psychologie,
Université de Yaoundé 1, Cameroun

Leonard Nguimfack, PhD

Laboratoire de psychologie du développement et du mal-développement,
Département de psychologie, Université de Yaoundé 1, Cameroun

Abstract

In Cameroon, many women experience domestic violence in the home. This violence takes place in the presence of children, who witness blows, insults, and other disparaging and aggressive remarks between parents. It is with this in mind that this article looks at the experiences of children exposed to domestic violence in Cameroon. The data were collected from two children regularly exposed to domestic violence. We used interpretative phenomenological analysis as our research method. The data were subjected to thematic content analysis. The results obtained reveal that the experience of a Cameroonian child exposed to domestic violence is marked by the mother's feeling of deprivation when she is injured and has to be taken to a health facility for treatment. This causes the child a great deal of worry. Faced with violence between their parents, these children develop negative emotions such as fear, sadness, horror, and shame about their parents' behavior. These emotions weaken them and cause psychological distress, leading to a loss of self-esteem and a diminished sense of security. This in turn leads to an altered sense of self. This article involves developing and putting into practice supports found in the environment of the child exposed to domestic violence, to initiate a process of resilience.

Keywords: Lived, Marital violence, Child, Cameroonian

Introduction

La violence conjugale est une violence perpétrée par un partenaire intime, qui peut inclure le harcèlement, les abus sexuels et physiques, et la violence émotionnelle (Huecker et al., 2022). Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (2017), elle est un problème social majeur et présente une source de stress et de traumatisme pour de nombreuses femmes qui en sont victimes et leurs enfants qui sont exposés (Anderson & Van Ee, 2018). Aucun pays au monde n'est épargné par la violence conjugale.

Les estimations au niveau mondiale indiquent qu'environ un tiers (30%) des femmes de 15ans et plus ont subi au cours de leur vie des violences physiques et / ou sexuelles de la part d'un partenaire intime ou par une autre personne (Organisation Mondiale de la Santé, 2013). De plus, il est estimé qu'environ 40 à 70 % des femmes subissent des violences conjugales dans le monde entier ou sont tuées par leur partenaire intime (Semahegn & Mengistie, 2015). En Afrique, 19 000 femmes ont été tuées par un partenaire intime ou un autre membre de la famille (United Nations Office on Drugs and Crime, 2019). En Afrique sub-saharienne, les taux de prévalence de la violence conjugale sont les plus élevés au monde, avec une moyenne d'environ 36 % (McCloskey et al., 2016). Au Cameroun, les statistiques issues des enquêtes démographiques et de santé menées par l'Institut National de la Statistique (INS) relèvent que ce taux de prévalence est passé de 47 % en 2004 et 53 % en 2015 (INS, 2015).

En Afrique, la violence conjugale est généralement perçue par les hommes comme un moyen de résolution des conflits et d'éducation de la partenaire (Tsala Tsala, 2009). Ainsi ce dernier, explique que les époux légitiment la violence conjugale en arguant de leur droit de propriété : « c'est ma femme c'est tout », « elle me manque du respect », en parlant d'un moyen d'affirmation de leur identité masculine « c'est ce qu'elle aime chez moi » ou en justifiant comme une réponse à une provocation de la victime : « elle me provoque jusqu'à ce que je la frappe » (p. 175). La tolérance vis-à-vis de la violence conjugale est aussi présente chez les femmes surtout chez les femmes rurales moins instruites qui acceptent davantage qu'un partenaire batte sa compagne pour la corriger (Tsala Tsala op cit) ; McCloskey et al., 2016). Au Cameroun, les résultats de INS (Institut national de la statistique) indiquent que 30% des hommes considèrent qu'il est justifié qu'un époux batte son épouse/ sa compagne si elle a laissé brûler la nourriture, discute avec son mari, sort sans sa permission, néglige les enfants ou refuse d'avoir des rapports sexuels.

La problématique de la violence conjugale pourrait avoir une grande signification particulièrement dans le contexte culturel où les droits de la femme ne sont pas souvent respectés. Par conséquent, la violence est acceptée et soutenue par les normes culturelles et sociales. La société camerounaise est de type patriarcal (Tsala Tsala op cit). La femme est la cadette du mari et elle

lui doit obéissance. Une autre explication de la présence de la violence conjugale est la précarité (Tsala Tsala op cit). Car les femmes se disent que trouver un mari n'est pas facile. C'est ainsi qu'elles se sentent obligées de rester avec celui qu'elles ont trouvé, même au prix de leur vie. Au Cameroun, dans plusieurs ethnies, les rapports conjugaux sont empreints d'une domination masculine et d'un manque d'intimité. Chez les Mkako de l'Est du Cameroun, une femme doit être soumise à son mari qui se réserve le droit de la battre s'il est mécontent. Elle ne doit jamais dominer son mari et surtout pas au point de vue de la force physique ; Chez les Bamiléké et les Bété, la femme doit être soumise à son mari qui est considéré comme le chef du ménage (Kamdem, 2006).

De plus, certaines chansons populaires sont très souvent des hymnes à la violence. Chez les bétés, au Centre-Sud du Cameroun par exemple, on fait dire aux femmes cet hymne à la violence « *j'aime quand mon mari me bat, là je sens que mon lion a encore toutes ses forces* ». De plus, le rythme musical bikutsi au Cameroun constitue des vecteurs de chosification de la femme. Certaines études confirment qu'une dote élevée fragilise la stabilité conjugale et augmente la possibilité de violence conjugale (Aderson, 2007 ; Keugoung et al., 2013). Les hommes, après avoir payé la dot, tendent à considérer la femme comme leur propriété ou encore comme un bien acheté à un prix exorbitant dont son entourage et lui peuvent disposer à leur guise (Tsala Tsala, 2009). Au Cameroun, les normes et les valeurs sont préservées et se propagent de génération en génération à travers différentes formes d'oralité (légendes, proverbes, chants, mythe et rituels). De telles pratiques expliqueraient l'augmentation statistique significative du taux de tolérance conjugale dans certains pays (Fine et al., 2019). Par ailleurs, les femmes violentées se plaignent dans leur famille d'origine ou dans celle du mari. La solidarité qui unit les familles veut que le problème d'un de ses membres devienne celui de tous. L'intervention de la famille du partenaire aura pour but d'éviter la dissolution du couple en difficulté car la famille a un rôle conservateur (Nguimfack et al., 2010).

Les actes de violences sont souvent perpétrés en présence des enfants. Dans la famille africaine traditionnelle, l'enfant est une richesse. La famille doit protéger l'enfant et assurer son bien-être. L'enfant écoute et obéit à ses parents, et aux autres membres de la famille. Les enfants se développent à partir de ce que les adultes leur transmettent (Fortin, 2009). Pour grandir, l'enfant s'étaye sur les figures d'attachement, qui sont des modèles identificatoires, que représentent prioritairement les parents. Ils lui donnent les conditions nécessaires pour se développer sur le plan physique, affectif, intellectuel et social (Archer & Burnell, 2008). L'enfant construit des valeurs normatives personnelles qui lui serviront de référence pour assumer sa responsabilité dans le monde et pour agir comme sujet, grâce à cette relation

précoce aux parents (Serrano, 2002). Le père représente la loi et constitue le deuxième mécanisme d'identification à l'autorité. La mère a pour rôle de mettre l'enfant au monde et à être disponible pour l'aimer, le nourrir, l'éduquer. A travers la parentalité, la famille permet l'ensemble des dispositions affectives et psychiques des parents pour accompagner au mieux l'enfant (Andolfi, 2002).

Malheureusement, la violence dans les relations au sein du couple conjugale peut fragiliser ce contexte familial. En fonction de l'âge, on note des conséquences remarquables de l'exposition des enfants à la violence conjugale. Il semble que cette situation entrave leur bien-être physique et psychique. Sur le plan psychologique par exemple, l'exposition à la violence conjugale entrave le développement socioaffectif et le développement cognitif de l'enfant. De ce fait, le vocable enfants exposés à la violence conjugale, permet non seulement de pouvoir nommer ces enfants qui se développent au sein des couples violents, mais aussi une manière de les reconnaître, d'admettre leur souffrance et de leur donner une visibilité (Lessard et al., 2019).

L'Organisation des Nations Unies (ONU) estime que dans le monde, 133 à 275 millions d'enfants sont exposés à la violence conjugale (Bureau Fédéral de l'Égalité entre les hommes et les femmes, 2020). Au Cameroun, le nombre d'enfants concernés par l'exposition à la violence conjugale est peu connu, aucune étude ne permet de déterminer avec précision combien d'enfants sont exposés à la violence conjugale au quotidien. Au sens de Cunnigham et Baker (2007), ces enfants voient, entendent ou se font raconter les actes de violence conjugale et de contrôle coercitif envers un parent ou en voient les conséquences.

De ce fait, l'exposition à la violence va contribuer à mettre l'enfant en difficulté, elle va conduire à créer chez ce dernier un sentiment de terreur, le mettre face à des modes inadaptés de relations interpersonnelles ou l'isoler de par le caractère inavouable et honteux de ce qu'il vit et subit (Paul, 2015). L'enfant ne pourra pas rester extérieur à ce qui se joue au sein du couple, il sera partie prenante de cette violence malgré lui. Vasselier-Novelli et Hein (2006) ont mis en exergue la possibilité pour l'enfant exposé, depuis une longue durée de soutenir le parent qu'il estime être le plus faible. Les enfants exposés à la violence conjugale sont aujourd'hui considérés comme des victimes, des êtres en souffrance, des personnes en danger ; c'est également l'un des facteurs de risque le plus important de développer des pathologies psychiques et somatiques multiples à l'âge adulte (Knop & Heim, 2019). Hanhart et Hauri (2009) soulignaient déjà l'intérêt de les considérer comme des victimes domestiques et devant faire, par conséquence, l'objet d'une prise en charge adéquate.

Malgré que ces chercheurs (Paul, 2015 ; Knop & Heim, 2019) aient démontré que l'exposition à la violence conjugale a de nombreuses conséquences sur les enfants, en contexte camerounais où la violence conjugale est banalisée, voir normalisée dans bien de cas, les conséquences de la violence conjugale sur les enfants sont encore sous-estimées comme le souligne Anker et al. (2015). Dans ce contexte, les conséquences de cette violence ne sont pas prises en considération, car certaines personnes considèrent que cette violence n'affecte pas les enfants qui en sont exposés. Dans ce contexte où l'enfant se trouve dans un environnement où il vit la violence et la subit, il est vu comme un être qui n'a pas son mot à dire dans les histoires des grandes personnes. Pourtant, l'enfant peut intégrer dans ce système tous les actes de violence perpétrés par les parents. Dès lors, le vécu de l'enfant confronté à cette situation n'est pas pris en compte et ce même dans les structures d'accompagnement et de prise en charge des femmes victimes de violences conjugales.

Différents auteurs (Cyr et al., 2013) se sont penchés sur le vécu des enfants exposés à la violence conjugale. La notion de vécu fait référence au ressenti du sujet, à sa propre expérience, au sens qu'il donne à sa situation, à ses croyances, à ses pensées. Ces enfants vivent des traumatismes complexes, incluant les troubles de l'attachement, des difficultés de gestion des émotions, des troubles de dissociation et de concept de soi. Ces enfants sont aussi plus susceptibles de développer des troubles de comportement, d'anxiété, de dépression, d'agressivité et de communication. Eisikovits et al. (1998) et Peled (1997), dans leurs revues des écrits, conceptualisent les expériences des enfants vivant dans une famille où il y a de la violence conjugale. Ils identifient quatre concepts qui représentent les difficultés majeures communes soulignées par l'exposition à la violence conjugale. À savoir, le fait pour l'enfant de vivre avec le secret, de vivre dans un conflit de loyauté, de vivre dans la terreur et la peur, enfin de vivre dans un contexte agressif et orienté vers la dominance. Toutes ces études ne se sont pas attardées au sens qu'attribuent les sujets à leur expérience. Ainsi, le questionnement holistique de l'expérience d'être enfant vivant en contexte de violence conjugale, en tant que réalité existentielle en soi, semble peu visité.

En réalité sur le terrain nous avons observé des enfants qui évoluent dans un contexte d'exposition à la violence conjugale. Grâce aux entretiens, nous avons constaté que certains parmi eux, étaient agressifs verbalement, présentant des signes de dégoût de la vie, une incapacité d'efforts soutenus et surtout une capacité d'adaptation insuffisante (difficultés à s'insérer auprès de leur pair). Nous avons aussi observé chez d'autres enfants, les troubles affectifs et comportementaux (dépression, anxiété, repli sur soi, refus d'aller à l'école, agressivité, reproduction de la violence). Certains auteurs (Tursz, 2010) pensent aussi qu'un enfant, exposé à un milieu familial nocif, risque

fortement de développer de graves troubles qui sans interventions, se répercuteront sur toute sa vie.

A partir de l'approche phénoménologique, nous nous intéresserons à la façon dont l'enfant camerounais exposé à la violence conjugale, trouve des mots pour se raconter eux-mêmes et raconter leur vécu. Ou encore, la façon dont il se raconte et met ainsi en lumière leur expérience.

C'est dans cette logique que cet article interroge le vécu de l'enfant camerounais exposé à la violence conjugale, afin de comprendre comment cette situation l'affecte dans un contexte où la violence est constante, banalisée voir normalisée par beaucoup d'hommes et par certaines femmes qui la considèrent comme un droit immuable aux hommes.

Méthode et procédure

Comme méthode de l'étude, nous avons fait usage de l'analyse phénoménologique interprétative qui permet d'explorer l'expérience des participants, le sens qu'ils donnent à leur expérience et les mécanismes psychologiques sous-jacents.

L'étude porte sur deux enfants exposés à la violence conjugale. Ces enfants étaient volontaires de participer à l'étude. Le nom de chaque enfant a été changé de façon à respecter l'anonymat. Nous avons choisi de nous intéresser aux enfants de 10 ans vivant en contexte de violence conjugale. Le choix de cette tranche d'âge révèle un intérêt pour la période d'âge scolaire qui reste peu prise en compte dans les études (Zaouche, 2016). L'enfant est capable de pouvoir s'exprimer librement

Cette étude s'est déroulée au sein de l'Association de luttes contre les violences faites aux femmes (ALVF) au Cameroun. Nous avons travaillé avec des agents communautaires de l'ALVF pour entrer en contact avec les enfants. Nous avons élaboré des critères de sélection des enfants. Pour participer à cette étude, il fallait être un enfant résident au Cameroun, être exposé à la violence conjugale; s'exprimer en français. Nous avons utilisé l'entretien semi directif comme technique de collecte de données et le guide d'entretien comme outil de collecte des données.

Les entretiens ont duré 45 minutes pour chaque enfant. Après le consentement de son représentant légal et son propre consentement, tous les entretiens ont été enregistrés à l'aide d'un dictaphone. Ces enregistrements seront conservés pendant toute la période de l'étude, et seront effacés une fois cette période écoulée.

La technique d'analyse de contenu a été utilisée pour les résultats. Conscient du fait que les recherches en science humaines et sociales portent sur des sujets humains, il peut avoir des incidences sur la vie, les droits et la dignité des participants. Nous nous sommes rassurés de la préservation de cette dignité humaine en respectant les principes éthiques. Nous avons tenu à

ce que les participants aient toutes les informations nécessaires en ce qui concerne les buts poursuivis et l'utilisation des résultats de la recherche. Enfin, avec l'accord des parents, une fiche de consentement libre et éclairé à participer à la recherche et à l'enregistrement des entretiens a été signée par chaque participant et chacun était libre de se retirer de la recherche à tout moment.

Résultats

Présentation des cas

✓ *Lélé*

Lélé est un jeune garçon âgé de 10 ans et élève en classe de cinquième au moment où cette étude est réalisée. Il est le deuxième d'une fratrie de 5 enfants. Nous l'avons rencontré à l'ALVF, antenne de Douala. La recherche dans le dossier administratif de sa mère ne mentionne pas son âge au moment de la première exposition. Mais les entretiens avec lui révèlent que c'est à l'âge de 5 ans qu'il a vu pour la première fois ses parents se disputer et par la suite, son père violenter sa mère, car ce dernier envisageait de prendre une deuxième femme. Sa mère a déjà quitté le domicile conjugal à deux reprises. Depuis lors, ses parents ont eu à se séparer plusieurs fois mais ils finissent toujours par se réconcilier.

✓ *Adjara*

Adjara est une jeune fille âgée de 10 ans et élève en classe de sixième au moment où cette étude a été réalisée. Elle est la cinquième née d'une fratrie de huit enfants. Nous l'avons rencontrée à l'ALVF, antenne de Douala. C'est à l'âge de 5 ans qu'elle a vu, pour la première fois, des scènes de violences entre ses parents. Il arrive souvent que selon Adjara, que sa mère déserte le domicile conjugal pour échapper à la violence de son époux. Les entretiens avec elle ont révélé que la situation qu'elle vit à la maison la marque et l'affecte de manière considérable sur le plan psychique.

Analyse des données des entretiens

Les résultats obtenus à la suite de l'analyse des entretiens effectués avec les enfants seront organisés autour de cinq registres : affectifs, cognitif, comportemental, social et sur le plan somatique.

Le registre affectif

En ce qui concerne le registre des affects, la confrontation à la violence conjugale génère des ressentis tels que le sentiment de déprivation de la mère, le sentiment de honte, la tristesse (la peur) et l'horreur.

- Le sentiment de déprivation de la mère

Suite à la scène de violence, le départ de la mère du foyer est vécu par l'enfant comme une expérience au cours de laquelle on lui arrache sa mère sans qu'il n'ait la possibilité de faire quoi que ce soit pour empêcher cette éventualité. Cette situation est source d'inquiétude et d'insécurité pour l'enfant qui se retrouve privé d'une base de sécurité. Du discours de Lélé, cela se note lorsqu'il dit :

« Le lendemain de ce jour, ma mère nous a dit qu'elle allait passer quelques jours chez sa mère [...] Nous étions un peu inquiets qu'elle ne rentre plus et mes frères répétaient cela. Mon père pendant ces jours où ma mère n'était pas là s'est occupé de nous normalement, il nous accompagnait à l'école, faisait à manger, bref la majorité de choses que ma mère faisait, il essayait de nous rassurer comme il pouvait. C'était agréable mais maman me manquait ».

- Le sentiment de honte

Chez les participants de cette étude, la détresse psychologique se manifeste par de nombreux sentiments et émotions négatives. Parmi lesquelles la honte. Ces enfants expriment une honte vis-à-vis du comportement de leurs parents. Adjara l'évoque en ces termes :

J'ai honte parce que mon père tape sur ma mère. Je conçois la violence comme quelque chose de dangereux. C'est honteux [...], ça nous dérange la violence là... mais eux (mes parents), c'est comme s'ils aiment ça...au quartier, quand les problèmes commencent chez nous, mes voisins disent Adjara Chow. Ça m'énerve. Parfois j'ai honte de cela ».

À ce sujet, Lélé relate :

Au début, oui, j'avais honte et quand ça se produisait, je me sentais tout petit, abandonné même par eux. J'avais honte de les voir faire ainsi, j'étais triste, bref c'était difficile pour moi à vivre [...], j'avais honte au début que mes parents se disputent et que mon père tape sur ma mère. J'avais honte que les gens se moquent de moi. Je ressentais de la tristesse pour maman avec les bandes qu'elle avait sur le visage. Quand un camarade, je me souviens, m'avait demandé, qu'est ce qui a blessé ta mère comme ça ; je ne savais pas ce que je devais dire. J'ai simplement répondu « je ne sais pas ... » et ce dernier a souri et m'a répondu, tu ne sais pas comment ? Puis je me rappelle être parti en courant cette fois.

- L'horreur et la tristesse (la peur)

Le vécu des enfants confrontés à la violence conjugale est aussi meublé par des émotions désagréables telles que la peur, la tristesse, l'horreur. Ces émotions vont être associées aux pleurs. Suite à la violence exercée par le père, la mère s'est retrouvée dans un état assez critique. De la prise de conscience

du danger encourue par cette dernière et de la possibilité que ses enfants se retrouvent sans mère, la peur est née chez eux. Il s'agit de la peur de perdre la mère et de se retrouver orphelin du fait de la violence. Lélé fait part de cette émotion de la manière suivante :

[...] Mon père criait, si tu veux, meurt et j'avais très peur qu'elle meurt vraiment. Après cela, elle a été transportée à l'hôpital par mes oncles. Ces derniers nous ont rassuré qu'elle va se réveiller. Et le lendemain, ma mère est rentrée à la maison comme mes oncles l'avaient dit [...] Mais ma mère saignait partout sur le visage et voyant cela, (le visage de l'enfant s'est crispé), nous avons eu peur très peur, surtout que ma mère meurt. Mais après cela tout est rentré dans l'ordre [...] C'était plus calme, ma mère de son retour de l'hôpital nous a donné à manger. C'était rassurant de la voir travailler ... mais les bandes sur son visage nous rappelaient ce qui s'était passé, moi je dis que c'était horrible ».

Toujours dans le registre des affects, le vécu des participants est meublé de tristesse. En effet, cet état affectif calme et prolongé, accompagné par des sensations désagréables était pour les enfants un élément de leur quotidien. Adjara relate lorsqu'elle dit : « *La tristesse, la peur que mes parents se séparent [...] Si je dis que je n'étais pas triste, je mens énormément...souvent, je préfère m'isoler des gens, je préfère rester seule. Je pense beaucoup, je me sens souvent triste... je suis anxieuse, et j'ai peur que mes parents se séparent... ».*

- Les pleurs

Les pleurs constituent pour les enfants un moyen privilégié pour exprimer leur vulnérabilité et leur souffrance. Lélé raconte :

« Au début je pleurais en classe ou dans ma chambre, je pensais tellement à cela que j'avais de mauvaises notes en classe [...] C'est vrai que je me suis senti triste, très triste, j'ai pleuré beaucoup, (un peu évasif) et un peu abandonné par les deux parents. [...] Moi, j'étais très triste mon grand frère aussi, mais je pense que mes petits frères eux, ils ne comprenaient rien à tout cela et c'était mieux ainsi... [...] Au début ça m'a beaucoup affecté, je pleurais seul, je me sentais abandonné. Oui surtout au début, j'avais très mal à la tête, je pleurais quand je les voyais se disputer ou se battre car c'était vraiment violent [...].

Le registre comportemental

En ce qui concerne le registre comportemental, la confrontation à la violence conjugale génère chez les participants, le repli sur soi, les comportements agressifs.

- Le repli sur soi

Le vécu de ces enfants est également marqué par l'isolement. Les participants vont adopter des conduites qui tendent à les isoler des autres ou des conduites dangereuses. Ils se replient sur eux et se ferment progressivement aux relations et interactions avec les autres personnes, y compris leurs pairs. C'est ce qui ressort des propos de Lélé lorsqu'il dit : « *au début, je m'isolais beaucoup, je ne voulais pas parler aux gens (ma famille, voisinage...) [...] quand mes parents bagarrent je m'isole...* ».

En ce qui concerne Adjara, elle fait une sorte de comparaison entre son vécu à l'école actuel et celui qu'elle avait à l'école primaire. Elle raconte « *[...] je n'aime pas me froter aux autres personnes [...] je ne vais pas à la récréation, je me sens plus en paix ainsi* »

- Agressivité

Parfois certains des participants répondaient par des gestes violents aux provocations de leur camarade. C'est le cas de Lélé qui raconte : « *parfois, il m'arrivait d'être agressif envers mes camarades qui venaient me déranger ou qui se moquaient de moi* ».

Le registre cognitif

Le retentissement de la violence conjugale sur l'enfant va s'étendre sur toute la vie de ce dernier. En effet, toutes les sphères de la vie de l'enfant seront affectées et l'une des principales est la vie scolaire. Lélé raconte : « *je pensais tellement à cela que j'avais de mauvais, de mauvaises, de mauvaises notes en classe* ». Adjara relate : « *A l'école primaire, l'école pour moi était un calvaire. Je n'aimais pas partir. J'oubliais trop et ma maitresse disait que je n'apprends pas. Je pense que personne ne comprenait ce que je vivais. Un enfant, voire son père battre sur mère...Je peux même dire que je ne comprenais rien* ». Lélé raconte aussi :

« *J'étais perdu et mes notes à l'école n'étaient pas bonnes [...] il m'arrivait de très mal, mal travailler en classe, d'avoir de très mauvaises notes ... ça m'a dérangé ainsi de l'école primaire jusqu'en classe de sixième* ».

Le registre social

En ce qui concerne le registre social, les participants se décrivent comme des enfants qui ne communiquent pas et n'interagissent pas assez avec leur camarade de classe. L'exposition à la violence conjugale, a eu un effet important sur leur vie sociale.

Adjara raconte : « *Je restais seule car je pensais que c'était mieux de le faire... je n'ai pas d'ami ; tout le monde m'énerve* ».

Lélé dit : « *j'avais honte de jouer avec mes camarade car j'avais peur qu'il découvre que mon père violente ma mère ; je m'isolais beaucoup, je ne voulais pas parler aux gens (de ma famille, aux voisins etc.)* ».

Le registre somatique

Sur le plan somatique, les participants ont parlé des atteintes physiques telles que la fatigue et l'insomnie.

- Fatigue et insomnie

Lélé raconte : *« j'avais parfois des difficultés à trouver le sommeil après une dispute entre mes parents, et parfois je sursautais dans le sommeil au petit bruit que j'entendais croyant que mes parents sont déjà en train de se battre ; j'étais fatigué à l'école beaucoup car je dormais peu ».*

Adjara relate que : *« le sommeil était difficile à trouver. Je faisais même des cauchemars qu'on me poursuit dans les rêves ou je vois mon père battre sur ma mère ou sur moi-même, et parfois, j'avais très mal à la tête, je me sentais fatiguée tout le temps ».*

La confrontation à la violence conjugale engendre une expérience subjective de la situation chez l'enfant qui en est exposé. Ce vécu comprend les affects, les cognitions, la fatigue, l'insomnie, la relation au monde et à soi-même.

Discussion

Cette recherche tente de montrer les signes susceptibles de révéler la présence des troubles liés au vécu de l'enfant exposé à la violence conjugale. La discussion nous servira à mettre en relation nos résultats avec les éléments que nous avons relevés à la problématique afin d'atteindre notre objectif.

Nos résultats relèvent que les enfants exposés à la violence conjugale, présente un vécu qui affecte leur santé. Ce résultats corroborent ceux de Bekaert et al (2012) qui montrent que la violence conjugale, est reconnue pour avoir des impacts sur la santé mentale des enfants. Il y a lieu de constater que les résultats de la présente étude se situent dans un contexte socio-culturel où la violence conjugale est encore marquée par des considérations culturelles, parfois moins critiquée dans la population (Tsala Tsala, 2009).

Les travaux de Savard et Gaudron (2010) ; Paradis (2012) vont également dans le même sens que les résultats de la présente étude qui montrent que, l'exposition des enfants à la violence conjugale les met également à risque de vivre davantage des difficultés au niveau du fonctionnement social et académique (des difficultés d'apprentissage ou de concentration) ainsi des problèmes de comportement tels que l'agressivité envers les pairs.

Nous pouvons dire que nos résultats vont également, dans le même sens que ceux de Chiland et Young (1997) qui montrent que la fatigue et l'insomnie sont des conséquences importantes vécues par des enfants exposés à la violence conjugale, et très souvent l'anxiété se traduit par des cauchemars et des agitations nocturnes. Il en est de même pour les travaux de Lieberman et Van Horn (1998) qui indiquent que l'anxiété engendrée par la violence entre

les parents va inévitablement entraver le fonctionnement psychologique de l'enfant et amener celui-ci à se réfugier dans un mode de relation indépendante. Dans ce sens, Kindler (2013) fait le constat selon lequel 40% des enfants exposés à la violence conjugale ont un retard de développement grave ou des difficultés scolaires significatives.

Par ailleurs, l'étude de Kernic et al. (2003) a démontré que les enfants exposés à la violence conjugale avaient plus de problèmes de comportement et des compétences sociales moins bonnes que les enfants qui n'ont pas été exposés à la violence conjugale.

La représentation de la famille comprend le couple parental et les enfants ; ces derniers expriment de ce fait le besoin de repères parentaux exclusifs. Le vécu de la violence conjugale, impact la santé mentale d'Adjara et Lélé sur différents registres.

Conclusion

La violence conjugale est une situation potentiellement pathogène, en raison de ses conséquences sur la santé psychologique et physique de ceux qui y sont exposés. Elle aurait une grande signification au Cameroun où les droits de la femme ne sont pas souvent respectés et la violence acceptée et soutenue par des normes culturelles et sociales. Cette violence provoque des conséquences chez les enfants sur différents registres : affectif, cognitif, comportementale, relationnel et somatique. Malheureusement, les enfants sont souvent oubliés dans la prise en charge par les intervenants, considérant à tort ou à raison que les conséquences ne les affectent pas. L'objectif de cet article était d'appréhender le vécu de l'enfant exposé à la violence conjugale. Pour y parvenir, nous avons utilisé la méthode qualitative. Les résultats ont montré les conséquences négatives de la violence conjugale sur les enfants qui y sont exposés. Cette recherche souligne aussi quelques interrogations, celles de savoir si Lélé et Adjara auraient ils surmontés, l'exposition à la violence conjugale pour continuer à vivre autrement ? Autrement dit, l'investissement sur un tuteur de résilience n'aurait-il pas corrigé les défaillances parentales ? Au regard de ce qui a été dit plus haut, de nouvelles perspectives de recherche peuvent être envisagées, à savoir celle de s'ouvrir sur le processus de résilience des enfants exposés à la violence conjugale en s'appuyant sur les étayages externes à la famille.

Remerciements

Nous exprimons notre gratitude à tous les enfants qui ont accepté de participer à notre étude. Nous avons une pensée pour le regretté professeur Ketcha Wanda qui a guidé nos premiers pas dans la recherche. Merci aussi au Dr Konfo Idriss pour la correction de ce texte.

Conflits d'intérêt : Les auteurs ne déclarent aucun conflit d'intérêt.

Disponibilité des données : Toutes les données sont incluses dans le contenu de l'article.

Déclaration de financement : Les auteurs n'ont obtenu aucun financement pour cette recherche.

Études humaines: Cette recherche a respecté les principes éthiques du CRERSHC/2023 pour la recherche médicale impliquant des sujets humains. La recherche a été approuvée par l'organisme institutionnel compétent.

References:

1. Anderson, K. et van Ee, E. (2018). Mothers and Children Exposed to Intimate Partner Violence: A Review of Treatment Interventions. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 15(9). <https://doi.org/10.3390/ijerph15091955>
2. Anderson, S. (2007). The Economics of Dowry and Brideprice. *Journal of Economic Perspectives*, 21(4), 151–174. <https://doi.org/10.1257/jep.21.4.151>
3. Andolfi, M. (2002). Thérapie avec l'individu et thérapie avec la famille. *Thérapie Familiale*, 23, 7-20. <https://doi.org/10.3917/tf.021.0007>.
4. Anker (2015). Les enfants exposés à la violence conjugale : état des lieux de leur prise en charge dans la république et canton du jura. Groupe coordination violence, aout 2015. Recupérer le 07 fevrier 2022 sur [https://www.jura.ch/CHA/EGA/violence domestique / enfant exposés à la violence conjugale.html](https://www.jura.ch/CHA/EGA/violence%20domestique/enfant%20expos%C3%A9s%20%C3%A0%20la%20violence%20conjugale.html).
5. Archer, C, Burnell, A. (2008). Traumatisme, attachement et permanence familiale: La peur peut vous empêcher d'aimer *Collection "Comprendre. "Comprendre (Bruxelles) Comprendre (De Boeck): Développement personnel* traduit par Hallet F et Berger M. Edition ISBN supérieur. 2804155285 ; 328 pages.
6. Bekaert, J., Caron, R., et Masclet, G. (2012). Le vécu subjectif des enfants exposés à la violence conjugale: l'anxiété et l'apport de variables protectrices. *La psychiatrie de L'Enfant*, 55(1), 247-268.
7. BFEG (Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes) (2020). La violence domestique à l'encontre des enfants et des adolescent-e-s. Récupéré le 25 novembre 2021 sur <https://www.bfeg.admin.ch>.
8. Chiland, C. et Young, J. G. (1997). Les enfants et la violence. PUF.

9. Cunningham, A., & Baker, L. (2007). *Petits yeux, petites oreilles : comment la violence envers une mère façonne les enfants lorsqu'ils grandissent*. Ontario, Canada : Agence de santé publique du Canada.
10. Cyr, K., Chamberland, C., Clément, M.E., Lessard, G., Wemmers, J., Collin-Vézina, D., Gagné, M.-H., & Damant, D. (2013). Polyvictimization and victimization of children and youth: Results from a populational survey. *Child Abuse & Neglect*, 37(10), 814-820.
11. Eisikovits, Z., Winstok, Z., et Enosh, G. (1998). Children's experience of interparental violence: A heuristic model. *Children and Youth Services Review*, 20(6), 547-568.
12. Fine, S. L., Kane, J. C., Murray, S. M., Skavenski, S., Munthali, S., Mwenge, M., Paul, R., Mayeya, J. et Murray, L. K. (2019). The Role of Violence Acceptance and Inequitable Gender Norms in Intimate Partner Violence Severity Among Couples in Zambia. *Journal of Interpersonal*
13. Fortin, A. (2009). L'enfant exposé à la violence conjugale : quelles difficultés et quels besoins d'aide. *Empan*, 1(73), 119-127.
14. Huecker, M. R., King, K. C., Jordan, G. A. et Smock, W. (2022). *StatPearls : Domestic Violence*.
15. Institut National de la Statistique. (2015). Enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS5), 2014. Yaoundé, Cameroun.
16. KAMDEM KAMGNO, H (2006), *genre et fécondité au Cameroun : une étude comparative des Bamiléké et des Béti*, thèse de Doctorat en Démographie, Université de Yaoundé II, IFORD, 258 pages.
17. Kernic, M.A., Wolf, M.E., Holt, V.L., McKnight, B., Huebner, C.E. & Rivara, F.P. (2003). Behavioral Problems among Children Whose Mothers are Abused by an Intimate Partner. *Child Abuse and Neglect*, 27(11), 1231-46.
18. Keugoung, B., Kongnyu, E. T., Meli, J. et Criel, B. (2013). Profile of suicide in rural Cameroon: Are health systems doing enough? *Tropical Medicine & International Health : TM & IH*, 18(8), 985-992. <https://doi.org/10.1111/tmi.12140>
19. Kindler, H. (2013). Partnergewalt und Beeinträchtigungen kindlicher Entwicklung : Ein aktualisierter Forschungsüberblick. In Kavemann, B & Kreyssing, U (éds.). *Handbuch Kinder und häusliche Gewalt* (3., aktualisierte und über-arbeitete Auflage). Springer.
20. Lessard, G., L. Hamelin-Brabant, S. Bisson, P. Alvarez-Lizotte, et A. Dumont. 2019. « L'exposition à la violence conjugale », dans *La violence à l'égard des enfants en milieu familial*, sous la dir. de S. Dufour et M.-É. Clément, Québec, Éditions CEC, vol. 2, p.77-90.
21. McCloskey, L. A., Boonzaier, F., Steinbrenner, S. Y. et Hunter, T. (2016). Determinants of Intimate Partner Violence in Sub-Saharan

- Africa: A Review of Prevention and Intervention Programs. Partner Abuse, 7(3), 277–315. <https://doi.org/10.1891/1946-6560.7.3.277>.
22. Nguimfack, L., Caron, R., Beaune, D., et Tsala Tsala, J.-P. (2010). Traditionnalité et modernité dans les familles contemporaines : un exemple africain. *Psychothérapies*, 30(1), 25. <https://doi.org/10.3917/psys.101.0025>
 23. Organisation mondiale de la santé (OMS). (2017). *Violence Against Women*. <https://www.who.int/news-room/factsheets/detail/violence-against-women>.
 24. Organisation mondiale de la santé. (2013a). Global and regional estimates of violence against women : Prevalence and health effects of intimate partner violence and non-partner sexual violence. World Health Organization.
 25. Paradis, L. (2012). *L'enfant exposé à la violence conjugale : son vécu, notre rôle*. Direction régionale de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale. <http://www.tcvcm.ca/files/2015-12/eponge-web.pdf>.
 26. Paul, O. (2015). Développement socio-affectif des enfants exposés à la violence conjugale : une approche de la sécurité émotionnelle : étude des conduites intériorisées et extériorisées et des symptômes de stress post-traumatique de 46 enfants âgés de 5 ans et demi à 12 ans, et analyse de leurs représentations de la violence et des relations familiales. Psychologie. [Thèse de Doctorat]. Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, France.
 27. Peled, E. (1997). Intervention with children of battered women: A review of current literature. *Children and Youth Services Review*, 19(4), 277-299.
 28. Savard, N., et Zaouche Gaudron, C. (2010). État des lieux des recherches sur les enfants exposés à la violence conjugale. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 58(8), 513-522.
 29. Semahegn, A. et Mengistie, B. (2015). Domestic violence against women and associated factors in Ethiopia; systematic review. *Reproductive Health*, 12, 78. <https://doi.org/10.1186/s12978-015-0072-1>.
 30. Serrano, J. A. (2002). L'impact psychologique du divorce sur les enfants. *Familia et Vita*, VII (3), 26 – 41.
 31. Tsala Tsala, J.-P. (2009). Violences faites aux épouses et angoisse masculine chez les époux camerounais. *Le Divan Familial*, 23(2), 169. <https://doi.org/10.3917/difa.023.0169>.
 32. United Nations Office on Drugs and Crime. (2019). *Global study on homicide*. Austria, Vienna.

33. Vasselier-Novelli, C., et Heim, C. (2006). Les enfants victimes de violences conjugales. *Cahiers Critiques de Thérapie Familiale et de Pratiques de Réseaux*, 36, 185-207.
34. Zaouche Gaudron, C. (2016). *Exposés aux violences conjugales, les enfants de l'oubli*. Érès
35. Zaouche-Gaudron, C., et Molinier, P. (2012). Le ring conjugal : le chaos de la violence. Dans : Joyce Aïn éd., *Violences chaudes, violences froides* (pp. 115-127). Toulouse: Érès.
<https://doi.org/10.3917/eres.joyce.2012.01.0115>